

ÉPÎTRE DE PAUL À PHILÉMON

A) Introduction : situation personnelle de l'apôtre Paul au moment où il écrit cette lettre :

Paul nous dit ici deux choses à son sujet nous permettant à la fois de connaître les circonstances et l'époque approximative à laquelle il a écrit cette courte épître :

- il se présente dès le début de la lettre comme un *prisonnier pour le Christ-Jésus* : v 1 et 9. Paul a écrit cette lettre lors d'un des multiples emprisonnements qu'il a vécus lors de son ministère de pionnier itinérant : 2 Cor 11,23.
- Paul se présente de plus ici *comme un vieillard* : v 9, ce qui sous-entend que c'est dans les dernières années de sa vie (si ce n'est la dernière) qu'il l'a écrite.

Paul, heureusement, ne se trouve pas seul au moment où il vit cette situation. Si parfois il a vécu des moments où il a été abandonné de tous : 2 Tim 4,16, ici c'est avec Timothée, son fils spirituel et fidèle compagnon d'œuvre qu'il se trouve : v 1 ; 1 Tim 1,2 ; 2 Tim 1,2.

B) Quels sont les destinataires de l'épître ?

Ils sont au nombre de 4 :

- Philémon : c'est le destinataire principal, l'homme directement concerné par l'affaire qui est le sujet premier de cette lettre : v 1
- Appia qui est une sœur, donc une femme et peut-être, la femme de Philémon : v 2
- Archippe qui, selon certains commentateurs, pourrait être leur fils : v 2. Paul le désigne comme un compagnon de combat, ce qui laisse entendre qu'Archippe a fait partie pour un temps d'une des nombreuses équipes qui ont accompagné Paul dans ses voyages missionnaires. Son nom, comme celui d'Onésime, se retrouve dans la lettre que l'apôtre adressera aux Colossiens où Paul l'exhorte à prendre bien garde au ministère qu'il a reçu du Seigneur : Col 4,9.17.
- l'Église qui est dans la maison de Philémon : v 2 : peut-être justement l'église locale de Colosses.

Si Paul destine sa lettre à autant de personnes différentes, ce n'est pas pour rien. C'est qu'en tant que chrétien ayant une responsabilité particulière devant Dieu (puisque c'est dans sa maison que se réunissait l'Église de Dieu) la réponse qu'allait donner Philémon dans l'affaire que Paul voulait traiter avec lui dépassait le cadre privé qui la concernait au départ. En tant que membre du corps de Christ (et cela d'autant plus si nous occupons des responsabilités importantes en son sein), les décisions que nous prenons ne nous concernent pas seulement individuellement, mais elles rejaillissent obligatoirement sur l'ensemble des autres membres comme sur le témoignage collectif de l'Église devant le monde.

C) Quel genre de chrétien est Philémon ? Quelles qualités Paul lui reconnaît-il ?

C'est de toute évidence un chrétien engagé :

- Paul l'appelle *son bien-aimé compagnon d'œuvre* : v 1
- un homme disponible pour le service du Seigneur : il est prêt à ouvrir les portes de sa maison pour accueillir l'Église
- un homme qui doit avoir joui d'une certaine aisance matérielle. En plus d'une maison, il possédait des esclaves : v 16 et avait des possibilités d'hébergement pour ses amis : v 22

C'est également un chrétien d'une grande qualité spirituelle :

- il est animé d'un grand amour et d'une grande foi envers le Seigneur Jésus et pour tous les saints : v 5
- un homme de générosité et de consolation qui n'hésite pas à s'engager pour soutenir et aider concrètement ses frères dans le besoin : v 7
- « un homme qui, dans une simple question de justice, n'a besoin que d'une allusion à son devoir pour qu'il aille bien au-delà » : N. B. HACKEFF

D) Quel lien unit Paul à Philémon ?

Par l'allusion de Paul au v 19, il y a de fortes probabilités que Philémon se soit converti au travers du ministère de l'apôtre. Il est devenu ensuite un chrétien cher au cœur de celui-ci par les multiples engagements et services qu'il a rendu à l'œuvre de Dieu en général et à l'église locale dont il faisait partie en particulier.

E) 1) Quelle est la relation entre Onésime et Philémon ?

D'après Col 4,9, Onésime semble avoir été originaire de Colosses. Il était donc Phrygien. Or, en Phrygie, les esclaves étaient si nombreux que le nom même de Phrygien était synonyme d'esclave. En tant que tel, Onésime travaillait pour Philémon. Connaissant ce dernier, on peut penser deux choses à l'égard d'Onésime :

- . la 1^{ère} est que lorsqu'il fit la connaissance de Paul en prison, cela ne devait pas être la 1^{ère} fois qu'il entendait parler de l'Évangile et du Seigneur Jésus. Vu l'engagement de Philémon, il est fort probable que c'est toute la maisonnée de ce dernier, y compris les esclaves, qui était invitée à assister aux réunions de l'église.
- . la seconde est que, vu les qualités de son maître, Onésime n'était certainement pas, parmi tous ceux qui partageaient sa condition, le plus malheureux. On peut comprendre cependant son aspiration à la liberté et à une vie autre. Avoir, en tant qu'esclave, un bon maître était bien ; mais être libre à cette époque était sans valeur et sans prix : cf 1 Cor 7,21. Bien qu'ayant commis un délit condamnable par la loi, l'aspiration d'Onésime était légitime. Elle trouvera un écho favorable des siècles plus tard dans l'esprit d'un Wilberforce, chrétien évangélique anglais, qui, par son combat, conduira le parlement britannique à voter un décret qui, en 1833, mettra fin à la pratique de l'esclavage dans tout l'empire.

2) De quel délit Onésime s'était-il rendu coupable envers son maître ?

Non seulement il s'était enfui de chez son maître, mais il avait de plus probablement voler celui-ci avant de s'échapper de chez lui : v 19. Le moins qu'on puisse dire est que, contrairement à la signification de son nom (utile), Onésime n'a pas laissé derrière lui un bon souvenir dans l'esprit de Philémon : v 11.

3) Quel traitement Philémon aurait-il eu, dans la circonstance, le droit d'infliger à Onésime ?

L'esclavage était une institution reconnue et pratiquée dans tout l'empire romain. D'après certaines estimations, l'empire romain comptait au 1^{er} siècle quelques 60 millions d'esclaves, soit plus du tiers de la population. On ne reconnaissait à ces malheureux aucun droit civil, ni matrimonial ; ils n'avaient même pas de nom. Leur maître pouvait, à sa discrétion, les vendre, les séparer, les donner, les torturer, et même les tuer. Leur condition était souvent pire que celle du bétail. Même si Philémon, en tant que chrétien, ne serait jamais aller à de telles extrémités envers Onésime, son esclave enfui, il aurait pu très bien ne jamais le reprendre et le laisser croupir en prison pour purger sa peine.

F) Quel est le but de la lettre de Paul :

1) pour Onésime :

Elle a valeur pour lui de témoignage auprès de son ancien maître qu'il sait avoir déçu et trompé. Nul autre que Paul n'était mieux placé et ne pouvait avoir plus de poids auprès de Philémon pour amorcer le retour en grâce de l'esclave fugitif auprès du maître lésé : v 10 à 12. Paul a pu d'ailleurs d'autant plus s'empresse d'écrire une telle lettre qu'il sait, par expérience, combien est précieuse l'aide d'un chrétien plus mûr pour introduire un nouveau converti au passé douteux dans une assemblée qui l'a connu auparavant : Actes 9,26-27. Comme les présents de Jacob envoyés au-devant de son frère Ésaü dans le but de calmer son animosité passée légitime contre lui : Gen 32,17 à 21, la lettre de Paul à Philémon est un message de bonne nouvelle destiné à faciliter le rétablissement d'Onésime auprès de son maître.

2) pour Philémon :

Elle est en quelque sorte une lettre de recommandation qui, à cause de son auteur et des relations étroites qu'il a pu entretenir avec lui, peut être considérée comme entièrement fiable : v 21. La lettre de Paul à Philémon aborde, de façon indirecte, une question qui, tout au long de l'histoire de l'église, n'a cessé de poser problème : à savoir sur quelles bases une église pouvait décider

- d'une part de l'intégration d'une nouvelle personne en son sein en tant que frère : 1 Cor 5,11 ; 2 Tim 2,19 ; Mat 7,23
- d'autre part de la réintégration d'un frère ayant douloureusement chuté et s'étant par la suite repenti : 2 Cor 2,6-7

La réponse que semble donner Paul ici est que la confiance ne peut être rétablie que si la personne concernée ait fait preuve d'une authentique repentance et que des frères solides et fiables dans la foi peuvent en attester.

G) Pourquoi la démarche de Paul en faveur d'Onésime est-elle si importante pour la suite de sa marche avec le Seigneur ?

Paul avait le souci que le passé d'Onésime n'oblitére pas son avenir spirituel et le rôle qu'il aurait pu être amené à jouer dans l'œuvre de Dieu ou au sein d'une assemblée locale : cf **Col 4,9** pour voir ce qu'Onésime est devenu par la suite. Il voulait, comme cela se passa pour lui-même au début de sa marche avec Dieu : cf **Actes 9,27**, que tout préjugé soit ôté et que le passif négatif de sa vie soit liquidé. Onésime devait être libre de commencer une vie nouvelle réelle sans devoir traîner derrière lui le lourd boulet de situations antérieures non réglées.

La façon dont Paul agit en faveur d'Onésime nous rappelle, selon la parole même de Jean-Baptiste, la nécessité de concrétiser toujours notre repentance par des œuvres ou un fruit qui en soit dignes : **Luc 3,7**. Dans la mesure du possible, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour être en paix avec les hommes et avoir une bonne conscience envers tous : **Rom 12,18 ; Actes 24,16 ; 1 Tim 1,5**. Posons-nous la question de savoir comment nous-mêmes réagirions s'il entraît au sein de notre communauté une personne de qui nous saurions que le passé, soit sur le plan légal, soit sur le plan fraternel, n'avait pas été réglé ? Ne l'encouragerions-nous pas à agir au plus vite pour que les litiges restés en suspens soient le plus rapidement réglés ?

H) Quelles expressions indiquent le degré de confiance que Paul a envers Philémon dans cette affaire ? Quels arguments Paul emploie-t-il pour convaincre Philémon de pardonner à Onésime et de bien le recevoir ?

- 1) **v 9** : Paul ne veut pas donner d'ordre à Philémon. Il le prie au nom de l'amour. L'amitié et l'estime qui existent entre les deux hommes font que Paul préfère régler cette affaire de façon cordiale plutôt que « légale » (ce qui obligerait Paul à user de l'argument de l'autorité).

v 13 et 14 : Paul aurait souhaité garder Onésime pour que, dans sa situation, il le serve comme Philémon l'aurait lui-même fait (il ne doute pas un seul instant du fait que si Philémon se trouvait avec lui dans la circonstance dans laquelle il se trouve, il pourrait compter sur lui). Mais, comme il sait que le premier qui a des droits légaux sur l'esclave qu'était toujours Onésime était Philémon, c'est lui qu'il veut laisser librement s'exprimer en 1^{er}, convaincu cependant qu'il ira dans son sens : parallèle : **Ruth 4,1 à 6**. Notons ici le tact de Paul, sa sensibilité et sa délicatesse envers ses frères en Christ. Même si beaucoup d'entre eux lui doivent beaucoup, Paul n'utilisera jamais du pouvoir ou des droits que pourrait lui valoir sa position auprès d'eux pour leur imposer ses choix. Le respect qu'il a pour eux lui interdit de passer au-dessus de leur liberté personnelle en matière de choix dans les affaires qui les concernent personnellement : politique suivie par Paul dans tous les domaines : **1 Cor 9,1 à 15**.

v 17 : si donc tu me tiens pour un ami... Un ami pour Paul, c'est quelqu'un

- sur qui on peut compter dans le besoin
- sur qui l'on a pas besoin d'avoir de doute sur les dispositions qu'il a à notre égard : son désir sera toujours de faire au mieux de ce qu'est notre intérêt

Si Philémon estime Paul comme son ami, Paul n'a pas de crainte à avoir. Il sait que Philémon lui fera confiance dans ce qu'il dit et dans la façon avec laquelle il défend la cause d'Onésime dans cette affaire.

v 21 : Paul a confiance en l'obéissance déjà maintes fois prouvée de Philémon, sachant qu'il ira même au-delà de son attente. Philémon n'est pas quelqu'un qu'on doit toujours presser d'obéir. Paul sait que s'il lui demande quelque chose, il le fera, non pas dans l'attitude de quelqu'un qui obéit par obligation ou par devoir, mais dans celle de celui qui cherche toujours à faire pour le mieux ce qu'on lui demande (faire ce qui est demandé, mais même au-delà : cf **Luc 17,7 à 10**).

2) Triples arguments :

- **v 9** : celui de l'amour :
 - . qu'il veut faire prévaloir dans sa démarche envers Philémon
 - . qu'il demande à Philémon de faire prévaloir dans sa façon d'accueillir et de recevoir à nouveau Onésime : **v 21**
- **v 11** : celui de la réalité de la nouveauté de vie dans laquelle est entré Onésime : avec Christ, ce qui était inutile, voir nuisible autrefois, est transformé pour devenir utile. Les voies de la providence ne sont pas les nôtres : **v 15 et 16**

- **v 18 et 19** : celui de l'imputation : « L'histoire d'Onésime peut fort bien servir de support à un message d'évangélisation. La dette d'Onésime est mise sur le compte de Paul ; le caractère de Paul est imputé à celui d'Onésime et par là, il se trouve accepté par son maître. » : A. Kuen

I) En quoi cette lettre concerne-t-elle l'église de maison à laquelle appartient Philémon ?

Réponse point B. En tant que membre du corps de Christ, rien de ce qui arrive dans nos vies n'est le produit du hasard. Aussi devons-nous être conscients, d'autant plus si nous sommes des « chrétiens en vue » dans la communauté, que ce que Dieu permet dans nos vies comme la façon avec laquelle nous réagissons à ce qui nous arrive (problèmes mineurs ou épreuves majeures) dépasse souvent en matière d'enseignement le cadre étroit de notre petite vie privée : **1 Cor 4,9 ; 1 Tim 1,16**. Dieu est souverain dans la manière d'enseigner Son peuple. « Du milieu des méchants, Il choisit tel méchant (par exemple le pharaon d'Égypte : **Rom 9,17**) afin de montrer en lui Son pouvoir de jugement, tandis que du milieu des croyants, Il choisit tel croyant afin d'en faire l'agent de quelque tâche spéciale dans l'accomplissement du salut : E. Sauer. » Ce que nous voyons dans la vie des frères est au moins aussi important en termes d'enseignement que ce que nous entendons : **Ps 40, 2 à 4**. Ce qui m'arrive et la façon avec laquelle je vis atteint mon frère et ce qui arrive à mon frère et la façon avec laquelle il vit m'atteint également : **1 Cor 12,21 à 26**.

Pourquoi, à votre avis, figure-t-elle dans le Nouveau Testament ?

La lettre de Paul à Philémon, qui nous montre sa façon d'agir pour résoudre un conflit et réconcilier deux personnes qui étaient brouillées par la faute de l'une d'entre elles, reste un enseignement valable pour tous les temps. Nous y voyons :

- toute la sensibilité et l'amour pressant du grand apôtre dans sa manière d'intercéder pour la réhabilitation d'un jeune croyant auprès de son maître : cf **2 Cor 11,29**.
- le tact, le respect des droits des personnes dont il fait preuve dans sa façon d'adresser ses souhaits en ce qui concerne Onésime auprès de Philémon. Paul sait que personne ne peut être forcé à la réconciliation et au pardon. Ceux-ci sont des actes personnels et volontaires.

La lettre est par ailleurs pleine d'autres enseignements indirects ou sous-jacents : voir Kuen : les lettres de Paul, page 423 : valeur actuelle.

Qu'a-t-elle à enseigner à l'Église de tous les temps sur :

- les relations nouvelles qui existent entre les chrétiens :
2 Cor 5,16 : les croyants, qui se connaissaient au temps où ils étaient incroyants, ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Ils sont donc appelés à se redécouvrir et à se connaître à nouveau, l'opinion que chacun s'était faite de l'autre devant être complètement revue à la lumière de la vie nouvelle reçue.
- les personnes de différentes classes dans l'église ?
Gal 3,28 : ses différences-là doivent être totalement abolies dans l'appréciation que nous avons de la valeur des frères : **1 Cor 1,26 à 28 ; Jac 2,1 à 9**

J) Jusqu'où Paul est-il prêt à s'engager en tant que père spirituel d'Onésime pour le soutenir dans sa démarche auprès de Philémon ?

Ce que Christ a fait pour lui, Paul le fait pour son jeune frère en la foi. « Nous voyons, écrivait Luther, avec quel tendre intérêt Paul s'occupe du pauvre Onésime, intercède pour lui auprès de son maître par tous les moyens en son pouvoir, se met à la place de l'esclave comme si lui-même avait péché... Paul imite, auprès de Philémon et en faveur d'Onésime, ce que Christ a fait en notre faveur auprès de Son Père. Car Christ s'est ainsi dépouillé de son droit et, à force d'humilité et d'amour, Il a obtenu du Père qu'Il mît de côté Sa colère et Son droit, et qu'Il nous reçût en grâce pour l'amour de Christ et de Son intercession. Ainsi nous sommes tous des Onésime si nous croyons en Lui. »

L'histoire d'Onésime peut fort bien servir de support à un message d'évangélisation. Le **v 19** illustre la doctrine de l'imputation. La dette d'Onésime est mise sur le compte de Paul ; le caractère de Paul est imputé à Onésime et, par là, il se trouve accepté par son maître.

Que pouvons-nous apprendre de lui quant au suivi des jeunes convertis ?

Comme sur le plan naturel, le devoir du père sur le plan spirituel ne s'arrête pas à la naissance de l'enfant mais se poursuit jusqu'au moment où celui-ci devient adulte en Christ : **Col 1,28-29**. Il est de notre devoir de nous intéresser et de travailler à ce que la vie nouvelle des jeunes convertis se développe dans les meilleures conditions possibles. Ce qui inclut dans notre suivi l'instruction, l'accompagnement, l'aide pratique, l'exhortation : **Héb 3,13**, l'avertissement, le conseil, etc.

K) Quel enseignement général la Bible nous donne-t-elle sur la pratique de l'esclavage ?

Bien que ne s'appartenant pas, puisque considéré comme un bien personnel d'un maître, un esclave n'était pas un sans-droit. Le statut légal d'un esclave hébreu était fort différent de celui d'un esclave étranger. S'il le désirait, l'esclave hébreu pouvait être affranchi après 6 ans d'assujettissement. On ne devait pas le rudoyer, ni le laisser partir les mains vides. Quand l'Israélite s'était vendu volontairement à un étranger séjournant dans le pays, il pouvait se libérer dès qu'il disposait de la somme stipulée légalement pour le rachat. **Ex 21.2-6; Lévit 25.43, 47-55 ; Jer 34.8-16**. Les droits de la jeune fille israélite vendue par son père étaient sauvegardés grâce à des ordonnances particulières : **Ex 21.7-11**. L'année du Jubilé libérait tous les esclaves hébreux : ceux qui, la 7^e année, avaient choisi de rester avec leurs maîtres, et ceux qui n'avaient pas encore servi 6 ans : **Lévit 25.40**. Cette libération découlait de la loi ordonnant à tout Israélite de rentrer dans la propriété de ses pères l'année du Jubilé. Qu'il ait choisi la liberté ou au contraire le retour subséquent chez son maître, l'esclave israélite devait, l'année du Jubilé, recouvrer son héritage. La Loi mosaïque reconnaissait aussi des droits à l'esclave étranger; elle permettait de le fustiger ou de le bâtonner, mais interdisait de l'estropier ou de le tuer : **Ex 21.20-27; Lévit 24.17, 22**. La captive qu'on prenait pour femme acquérait des droits : **De 21.10-14**. Ces esclaves étrangers étaient considérés comme faisant partie de la communauté d'Israël : **Ge 17.10-14** égaux à leurs maîtres devant Dieu, ils célébraient avec eux les fêtes religieuses, offraient des sacrifices : **Ex 12.44 ; Lévit 22.11; De 12.12, 18; 16.11.14** jouissaient du repos sabbatique : **Ex 20.10; 23.12**. La Loi de Moïse défendait de livrer l'esclave fugitif à son maître; elle commandait de lui donner asile, puis de le laisser s'installer où bon lui semblait dans le pays : **De 23.16, 17**. Il était interdit, sous peine de mort, de s'emparer des créatures humaines, de les vendre, de les séquestrer : **Ex 21.16; De 24.7**. On n'a aucune preuve que des marchés d'esclaves aient jamais existé en Israël. La Loi de Moïse était beaucoup plus humaine à l'égard des esclaves que les législations païennes de l'antiquité (v. Hammourabi). Nous voyons que dans l'A.T. les rapports entre maître et esclave sont souvent empreints de cordialité : **Gn. 24**. L'esclave a droit à la justice : **Job 31.13-15** hérite parfois de son maître : **Ge 15.2, 3** dont il épouse la fille : **1Ch 2.34, 35**.

L) Quelle révolution le christianisme apporte-t-il dans les relations entre maître et esclave ?

Le christianisme a évité de bouleverser brusquement les usages : **1Co 7.21** L'apôtre Paul recommande à l'esclave d'obéir à son maître : **Eph 6.5-8; Col 3.22-25; 1Ti 6.1, 2; 1Pe 2.18-21**. Il sollicite le maître chrétien de reprendre l'esclave fugitif : **Phm 10-16**. Mais le christianisme énonça des principes qui devaient non seulement améliorer la condition des esclaves, mais amener leur complète libération. La nouvelle religion proclame en effet l'égalité de tous les hommes devant Dieu : **1Co 7.21-22; Ga 3.28; Col 3.11**. Elle exhorte le maître à traiter ses esclaves avec humanité, lui rappelant les droits qu'ils ont reçus de Dieu : **Eph 6.9; Col 4.1**. Les esclaves comme les hommes libres sont membres du corps de Christ et participent aux dons du St-Esprit : **1 Co 12.13, 27**